

**SMIVOM DE LA MOUILLONNE RD 820 – Pont de Clêche 31190 MIREMONT**

Nombre de Membres – En exercice : 32      Présents : 22      Votants : 22

Date de la Convocation : 23/03/2016

**Objet : Délibération n° 16 03 11 : TRACTOPELLE MUTUALISATION**

L'an deux mille seize, le trente et un mars, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, à son siège, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. MARQUIER Serge (AURIBAIL) - DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) – BRIOL Patrick (CAUJAC) - GUY David (CINTEGABELLE) - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) - ASQUIE Jacques (GREPIAC) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) – CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) – PONS Alain (LE VERNET) - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - DUPRAT Serge (PUYDANIEL) – BEZIAT Denis (VENERQUE) - BLANC Jean-Claude, ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, CHENIN Jean (CC Vallée de l'Ariège) - BAYONI Pascal, PARACHE Sabine, TISSEIRE Bernard (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. DEMANGE Serge (LE VERNET) représenté par M. PONS Alain

Excusés: MM. PACHER René (AURAGNE) – RIVELLA Alain (GREPIAC) - MAGGIOLO Serge, DIDIER Claude, SIRABELLA Roger, (CCVA).

Secrétaire de séance : M. CAZAJUS Joël

Monsieur le Président explique que dans le projet de mutualisation, le tractopelle Caterpillar de la CCVA peut être mis à disposition des collectivités avec un chauffeur moyennant une participation forfaitaire de 25 €/heure.

Monsieur le Président explique que, bien que le SMIVOM ait investi dans un tractopelle, il se peut que le besoin se présente de manière ponctuelle. En effet le tractopelle reste à demeure sur le site de la déchetterie et ne peut servir à un autre usage. Il est alors préférable de conventionner avec la CCVA pour le prêt d'un tractopelle pour un besoin ponctuel.

Monsieur le Président propose donc de l'autoriser à signer le règlement de mise à disposition du tractopelle avec conducteur.

Il demande au Comité Syndical de se prononcer.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité des présents, la proposition du Président et le mandat pour signer le règlement de mise à disposition du tractopelle avec conducteur ainsi que tout document administratif et financier concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours,  
mois et an que dessus

Le Président



The image shows a circular official stamp of the 'SYNDICAT MIXTE DE LA MOUILLONNE'. Inside the stamp, the name 'Michel ZDAN' and the title 'Président' are printed. A star is located at the bottom of the stamp. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.